



SNUipp 68-FSU

19 bd Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr

Jeudi 1^{er} juillet 2010

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1566>
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.
N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !
[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2010-2011 est en ligne](#)**

SOMMAIRE

- 1) L'info de la semaine : l'IA est en vente !
- 2) La CAPD du 2^{ème} mouvement est bien reportée au mardi 6 et mercredi 7 juillet 2010.
- 3) Action dès la rentrée dans l'Education.
- 4) Grève unitaire le mardi 7 septembre 2010 sur les retraites
- 5) DEPART EN RETRAITE : PARENTS de 3 ENFANTS
- 6) Services Actifs : 15 ans.

1) L'info de la semaine : l'IA est en vente !

Mme l'Inspectrice d'Académie du Haut-Rhin bientôt SDF !!

Sur le site du [Ministère des Finances](#), vous trouverez [une sélection](#) régulièrement actualisée de biens présentés à la vente à Paris et en province. Par ailleurs, il vous informe sur la nouvelle politique immobilière de l'État.

Dans la page Prévisions de ventes du [Haut-Rhin](#), vous trouverez un vaste et somptueux bâtiment datant de 1909 entouré d'un immense parc clôturé et d'une maison de gardien, situé au 21 rue Henner à COLMAR. [VOIR L'OFFRE.](#)

2) La CAPD du 2^{ème} mouvement est bien reportée au mardi 6 et mercredi 7 juillet 2010.

Comme la CAPD est reportée, le SNUipp met à disposition des collègues restés sans poste, une [liste de postes vacants](#) à titre indicatif (<http://68.snuipp.fr/spip.php?article1557>)

Ce document a été fait par les militants du SNUipp du Haut-Rhin à partir du document de l'Inspection Académique du Haut-Rhin.

ATTENTION, ce document est à titre indicatif, la liste peut être modifiée. En effet, il manque notamment les congés parentaux. Une liste plus complète vous parviendra sous-peu.

Dans cette liste, il reste également les **postes "50%" pour les néo-stagiaires.**

- [LISTE PAR COMMUNES](#)

- [LISTE PAR CIRCONSCRIPTIONS](#)

Vous pouvez envoyer par mail à snu68@snuipp.fr votre [FICHE DE VŒUX SYNDICALE](#).

3) Action dès la rentrée dans l'Éducation.

Sur les questions d'éducation, le collectif des 25 « un pays, une école, notre avenir » avec les organisations syndicales et les fédérations de parents d'élèves s'est réuni le mercredi 30 juin. Nous vous tiendrons informés très rapidement des décisions prises.

Une prochaine circulaire vous précisera les propositions (outils, initiatives, ...) pour inscrire dans le débat, dès la rentrée, les questions d'éducation.

4) Grève unitaire le mardi 7 septembre 2010 sur les retraites.

Réunies le 29 Juin, les organisations syndicales CFDT-CFTC-CGT-FO-FSU Solidaires-UNSA, ont décidé d'appeler à une nouvelle journée de grève et de manifestations le 7 septembre 2010 au moment où s'ouvrira le débat parlementaire sur les retraites.

Cet appel s'inscrit dans la poursuite de la journée du 24 juin qui a fortement mobilisé notamment dans les écoles où un enseignant sur deux était en grève. Par cette action, il s'agit de réaffirmer l'opposition au projet de réforme injuste et inacceptable du gouvernement sur les retraites. Ce sera aussi l'occasion de porter les questions d'emploi et de salaires.

De plus, le 13 juillet, jour du conseil des ministres qui doit adopter le projet de loi sur les retraites, des initiatives intersyndicales pourront être organisées au niveau national comme départemental afin d'interpeller le gouvernement et ses représentants.

5) DEPART EN RETRAITE : PARENTS de 3 ENFANTS

Suite aux interventions syndicales, le gouvernement vient d'annoncer le **report du 13 juillet au 31 décembre 2010** de la date butoir pour le dépôt des dossiers.

Le départ en retraite devrait s'effectuer au plus tard le 1^{er} juillet 2011.

6) Services Actifs : 15 ans.

Le SNUipp est intervenu auprès du Ministère de la Fonction Publique et de l'Éducation pour dénoncer le report de 15 à 17 ans la durée de services d'instituteurs pour conserver le bénéfice de la catégorie active (départ à 55 ans, annulation de la décote à 60 ans, modalités de calcul en vigueur à 55 ans).

Les deux ministères nous ont indiqué qu'il ne s'agissait pas d'une décision volontaire et que le texte de loi serait modifié pour permettre aux enseignants des écoles ayant entre 15 et 17 ans de services d'instituteurs de garder le bénéfice de la catégorie active.

Nous devrions recevoir un courrier des ministres en ce sens. Nous restons vigilants et nous vous tiendrons informés.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>